

M.I.N. - Halles du Sud-Ouest - MAGASINS 5B/7/9 - 146 AVENUE DES ETATS-UNIS - 31200 TOULOUSE
Tél : 05 61 47 21 59 - Fax : 05 61 13 84 52 - Courriel : commercial.favarel@blampinfruits.com
SAS SOULAGE FAVAREL
Capital : 797.280 €
RCS : Toulouse B 388 187 288 - SIRET : 388 187 288 00039 - APE : 4631Z
N° TVA CEE : FR 52 388 187 288

LES JARDINS DE NEULES
LABRO DOMINIQUE
NEULES
46160 LARNAGOL

FACTURE N° 422868 DU 17/12/2025

Chez : JARDINS DE NEULES
46160 LARNAGOL

Règlement : CHQ DATE LIV.

Echéance : 17/12/2025

Client : JARNEU

N° identification intra-communautaire : FR46 838 399012

Produit	Marque	Calibre	Colis	Poids Brut	Tare	Poids Net Pièces	P.U.	U	H.T.
BL N° 683236 Livraison 17/12/25									
TRANSPORT DEPART									
PDT CELTIANE 12.5KG	CAT 1 FRANCE	35/55 L : 8806601	2	25.00	0.00	25.00	1.20	K	30.00
AGATA 10KG	CAT 1 FRANCE	L : 8823901	2	20.00	0.00	20.00	0.45	K	9.00
PDT BINJTE 10KG	WECSTEEN CAT 1 FRANCE	55+ L : 8831201	2	20.00	0.00	20.00	0.40	K	8.00
OIGNON JAUNE FILET 10KG	CAT 1 FRANCE	7/9 L : 8828001	1	10.00	0.00	10.00	0.45	K	4.50
OIGNON ROUGE 10KG	CAT 1 HOLLANDE	60/80 L : 8808901	1	10.00	0.00	10.00	1.00	K	10.00
ECHALION 5KG	CAT 1 FRANCE	L : 8798601	1	5.00	0.00	5.00	1.20	K	6.00
AIL VIOLET 5 KG	BIODIS CAT 1 FRANCE	70/90 L : 8814001	1	5.00	0.00	5.00	6.00	K	30.00
EPINARD VRAC X 5 KG	CAT 1 FRANCE	L : 8848701	2	10.00	0.00	10.00	2.20	K	22.00
CHOU VERT	CAT 1 FRANCE	L : 8849001	1				7.00	C	7.00
PERSIL POLYSTYRENE COLIS	CAT 1 ESPAGNE	L : 8840902	1		20	20	0.65	P	13.00
CORIANDRE POLYSTYRENE BOTTE	CAT 1 ESPAGNE	L : 8817201	20		1	20	0.75	P	15.00
HT MARCHANDISE	CTIFL INTERFEL FRAIS SORTIE	BASE TAXABLE	TVA	MONTANT TVA	TOTAL HT		394.99		
394.40	0.59 0.00	394.40 0.59	5.50 20.00	21.69 0.12	TOTAL TVA		21.81		
					NET A PAYER		EUR	416.80	

ANCIEN SOLDE : EUR

-416.80

ENCOURS TOTAL A CE JOUR : EUR

0.00

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - Opposabilité : 1 - Les présentes conditions générales de vente sont à la disposition de nos clients, pour leur permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à leurs dispositions. 2 - Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de notre part, prévaloir sur les dispositions qui suivent. 3 - Toute condition contraire posée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à notre société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. 4 - Le fait que nous ne nous prévalions pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à nous en prévaloir ultérieurement. Livraison : 1 - Nos livraisons sont faites au fur et à mesure de nos possibilités. Le délai de livraison est de 48 heures, sauf délai différent mentionné sur la prise de commande. 2 - Sont considérés comme cas de force majeure exonérant notre responsabilité en cas de retard ou de non-exécution de commandes : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, blocus ou autres conflits sociaux, l'impossibilité d'approvisionnement, le fait du prince. 3 - Les commandes des marchandises, une fois celles-ci préparées, sont à la disposition de nos clients dans nos magasins ou entrepôts. En cas de manquant ou de réserves adéquates et d'en informer le vendeur dans les délais légaux. 4 - Lorsque nos marchandises sont confiées à un transporteur public, l'acheteur est pareillement tenu de faire toutes réserves d'expédition mentionnant de manière explicite la quantité de manquant ou la nature de l'avarie de transport. Ces réserves doivent être confirmées au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception (conformément à l'article L133-3 du Code de Commerce). Réclamation : 1 - Toute réclamation, pour être valable, devra nous être adressée au maximum dans les 6 heures de la réception des marchandises ou le changement de conditionnement des marchandises livrées, de quelque manière que ce soit, vaut renonciation à tout recours à notre encontre pour quelque raison que nous commercialisons (produits alimentaires frais périssables) nos prix sont susceptibles d'évoluer quotidiennement. Paiement : 1 - Nos fournitures sont payables à la date de 30 jours après la date de livraison pour les produits alimentaires périssables. 2 - Le défaut de paiement d'une seule facture à l'échéance rend immédiatement exigibles toutes nos fournitures. 3 - Conformément aux articles 441-6 c. com et D. 441-5 c. nous refusons de satisfaire toute nouvelle commande ou commande en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. 4 - En cas de retard, nous nous réservons le droit de pénalités de retard fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal par mois sans mise en demeure préalable, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de gestion n'est appliqué. Compétence : En cas de litige, toutes contestations survenant à l'occasion du présent contrat seront soumises au Tribunal du Siège qui sera compétent même en cas de litige.

3 - orthophényphénol 3 - chloropharmane 4 - thiazabenzodazole 5 - bénomyle 7 - imazalil 8 - ethoxyquin 9 - anhydride sulfureux A - orthophényphénate de sodium B - hypochlorites D - bromure de méthyle E - autre